DEPARTEMENT
DE LA COTE D'OR

VILLE DE DIJON

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 14 avril 2015

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (15) Mme AKPINAR-ISTIQUAM, Mme AVENA, M. BERTHIER, M. BON, M. BOURGUIGNAT, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, M. JASPART, M. JORROT, Mme LECOMTE-LEGRAND, Mme MARTIN-GENDRE, Mme OBRIOT, Mme POLONCEAU, Mme TENENBAUM.

Membre excusé représenté : (1) M. MILLOT (représenté par Mme TENENBAUM).

Membre excusé : (1) Mme TROUWBORST.

Date de convocation : 7 avril 2015

Délibération n° : 11-2015
Objet : Garage municipal – vente aux enchères de deux véhicules du CCAS

Dans le cadre du plan de réforme de ses immobilisations, la Ville de Dijon a organisé une vente aux enchères de véhicules.
Le garage municipal qui assure l'entretien de l'ensemble des véhicules du Centre Communal d'Action Sociale a considéré qu'il y a lieu de réformer deux d'entre eux :

- un véhicule CITROËN SAXO immatriculé DC 306 YD acquis en 2000,

- un véhicule CITROËN AX immatriculé 5523 TS 21 acquis en 1994.

Par conséquent, les membres du conseil d'administration :

- approuvent la vente des deux immobilisations réformées, ci-dessus énoncées, au titre de l'année 2015 ;

- autorisent l'encaissement du produit de cette vente qui s'élève au total à 1 935,99 € ;

- autorisent le Président ou son représentant légal à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
Finances : 1
Receveur Municipal : 2

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général,

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :
21 AVR. 2015

Fabrice CHATEL

VILLE DE DIJON

PUBLIÉ LE 15 AVR. 2015